La Normandie devient membre de la nouvelle Alliance européenne pour l’industrie maritime



Thematique

Type d'actualité

La Région Normandie fait partie des premiers membres de la nouvelle Alliance européenne consacrée aux chaînes de valeur industrielles maritimes (EMA/*EU Industrial Maritime Value Chains Alliance*), dont la Commission européenne a annoncé mi-novembre 2026 la constitution.

Depuis le début de son second mandat à la tête de la Commission européenne, en 2024, Ursula von der Leyen a placé la compétitivité de l'économie européenne en tête des priorités de l'UE. Cela s'est traduit par le lancement de plusieurs initiatives, dont la publication en mars 2026 de deux stratégies portant sur les enjeux maritimes : une stratégie portuaire européenne et une stratégie maritime industrielle. Cette dernière vise à renforcer l'industrie maritime européenne et le secteur du transport maritime, notamment avec la création de l'Alliance européenne pour les chaînes de valeur industrielles maritimes (EMA).

Forte de son écosystème industriel maritime, la Région Normandie avait répondu, en collaboration avec le cluster Normandie Maritime, à l'appel à candidatures ouvert par la Commission début septembre 2026. Mettant en avant l'importance cruciale des secteurs de l'industrie maritime, de la construction navale, du transport maritime et des énergies marines renouvelables sur son territoire, la Région a souhaité participer aux travaux de cette alliance.

Qu'est-ce qu'une Alliance industrielle européenne ?

Les Alliances industrielles européennes rassemblent l'ensemble des acteurs d'un secteur donné (autorités publiques, entreprises, acteurs de la recherche et l'innovation, investisseurs, société civile, etc.) et la Commission européenne dans l'optique de renforcer le dialogue entre les secteurs industriels et les institutions, de faciliter la coopération et les actions conjointes, et de contribuer à l'élaboration des politiques sectorielles. L'EMA est la quatorzième Alliance industrielle européenne mise en place depuis 2017. A l'instar de la Région Normandie, plusieurs Régions françaises y sont impliquées, comme la Région Auvergne-Rhône-Alpes l'Alliance européenne pour les molécules chimiques critiques par exemple.

L'objectif de l'EMA sera de soutenir la création de valeur européenne, l'autonomie stratégique, la transition écologique et numérique, la compétitivité et la résilience de l'écosystème maritime, afin de consolider le leadership de l'UE dans ce domaine au niveau mondial, de positionner l'UE comme leader dans les secteurs émergents et de renforcer les capacités industrielles européennes. Pour cela, l'EMA devra

identifier des « marchés phares », cartographier les facteurs favorisant ou entravant le développement de ces marchés, favoriser la collaboration pour intensifier la production et le déploiement sur ces marchés et constituer un portefeuille de projets stratégiques. Elle devrait également contribuer à l'identification et la coordination des priorités d'investissement dans le secteur maritime, et favoriser les synergies entre les acteurs.

Ainsi, la participation de la Région Normandie à cette alliance lui permettra de prendre part à ces travaux et ce dialogue en apportant une perspective territoriale, d'établir des relations avec les acteurs européens du secteur de l'industrie maritime et de poursuivre sa dynamique de soutien à la modernisation des infrastructures et des ports, à la recherche et l'innovation et la décarbonation de l'industrie maritime et au développement des énergies marines renouvelables. La première assemblée générale de l'alliance est prévue le 14 janvier 2027, à Athènes, en Grèce.

Pour en savoir plus: